

# **Pour des chantiers en toute sécurité**

---

*Dossier de presse  
20 juin 2005*

# Sommaire du dossier de presse

---

<b>I. Des chantiers nécessaires pour de bonnes conditions de circulation</b>	<b>p. 3</b>
<b>II. Vigilance et sécurité aux abords des chantiers</b>	<b>p. 5</b>
<b>III. Des règles spécifiques à respecter</b>	<b>p. 6</b>
<b>IV. Le rôle des agents d'exploitation des routes et autoroutes</b>	<b>p. 7</b>
<b>V. Des journées de sécurité routière aux abords des chantiers « Je travaille pour vous, faites attention à moi »</b>	<b>p. 8</b>

## **Des chantiers nécessaires pour de bonnes conditions de circulation**

---

***Pour garantir à leurs usagers les meilleures conditions de circulation, les directions départementales de l'équipement (DDE) et les sociétés d'autoroutes doivent entretenir, maintenir et améliorer en permanence les réseaux qui leur sont confiés. Des chantiers de travaux sont donc régulièrement mis en place. Ils peuvent constituer une gêne passagère à la circulation car ils obligent les automobilistes à ralentir et à suivre les consignes de sécurité pour ne pas mettre leur vie en danger ainsi que la vie de ceux qui interviennent pour réaliser les travaux.***

En raison du trafic, de l'usure des routes et des réparations induites par des incidents de toutes sortes, l'entretien du réseau et son amélioration du réseau demandent des investissements importants et exige des interventions de plus en plus fréquentes. On dénombre ainsi chaque année près de 100 000 chantiers sur le réseau routier français. Qu'il s'agisse de la construction de nouvelles infrastructures, d'ouvrages d'art, de déviations, d'élargissements de chaussées ou de simples chantiers d'entretien courant, l'objectif est clair : garantir une sécurité maximale aux usagers des routes de France.

Ces travaux (tout comme les interventions d'urgence en cas d'accident) supposent évidemment que les flux de circulation soient ralentis dans des proportions importantes, parce qu'ils nécessitent souvent des restrictions de circulation, (rétrécissement de chaussée, changement de sens de circulation) et parce qu'il faut protéger les professionnels qui interviennent sur ces chantiers. Or 44% des automobilistes dépassent de plus de 20 km/h les limitations de vitesse autorisées sur les voies aux abords des chantiers et 20% ne respectent pas les distances de sécurité (Source ASFA). Ces imprudences entraînent chaque année des centaines d'accidents graves qui touchent aussi bien les conducteurs que les personnels d'entretien et d'exploitation.

### **Deux types de chantiers sur les routes et autoroutes**

On distingue, sur route comme sur autoroute, deux grands types de chantiers :

Les chantiers d'entretien courant :

Ils ne durent souvent que quelques heures et sont parfois mobiles.

Quelques exemples :

- fauchage des bas-côtés et curage des fossés
- réparation des glissières de sécurité
- inspection des ponts
- signalisation horizontale...

Les chantiers de grands travaux :

Ils ont la caractéristique générale de durer plusieurs semaines voire plusieurs mois.

Ce sont principalement :

- les élargissements de chaussées : passage de 2 à 3 voies
- la réfection de chaussée, des voies de circulation
- les nouveaux échangeurs...

Ces chantiers font l'objet d'études préliminaires des services des gestionnaires de réseaux permettant d'opter pour les mesures d'exploitation les moins contraignantes, les plus sûres et de diminuer au maximum la gêne pour les usagers.

A ces chantiers programmés viennent s'ajouter les interventions d'urgence à la suite par exemple d'un accident

#### **Chiffres clés**

Pour le réseau autoroutier uniquement, on dénombre chaque année plus de 60 000 chantiers pour 540 000 km de balisage et plus de 225 000 interventions.

---

- II -

## Vigilance et sécurité aux abords des chantiers

---

*Face à la persistance des risques encourus par les personnels d'exploitation des routes et autoroutes aux abords des chantiers, et alors qu'un agent de la DDE a été tué dans l'exercice de ses fonctions en Charente Maritime la semaine dernière, les pouvoirs publics et tous les partenaires de la route souhaitent rappeler aux Français les règles de sécurité à respecter pour soi et pour l'ensemble des personnes intervenants sur le réseau.*

### **Les chantiers, zone d'insécurité routière**

Le Mardi 7 juin 2005, un agent de la DDE de Charente Maritime a été tué. Son véhicule qui assurait la protection de ses collègues en train de faucher les accotements d'une route départementale a été percuté par un poids lourd.

A cette occasion, le Ministre des transport a une nouvelle fois condamné l'inconscience de certains automobilistes aux abords des zones de chantier, appelant à la vigilance de tous.

Les dispositifs de signalisation sont des éléments fondamentaux pour assurer la protection des usagers de la route aux abords des chantiers et des personnels qui interviennent sur ces chantiers. Installés en amont, ils ont pour objectifs de :

- **prévenir** : au moyen de panneaux à messages variables permettant aux automobilistes d'être informés en amont et en temps réel de l'évolution des « évènements » se déroulant sur son parcours ;
- **guider** : grâce au développement des flèches lumineuses de rabattement sur deux fois deux voies, innovation majeure pour une protection efficace de la zone d'intervention ;
- **rassurer** : via des panneaux d'indication expliquant l'intervention et informant sur la nature du chantier, son déroulement et la nature de la perturbation qu'il risque d'entraîner ;
- **protéger** : par la mise en place de barrières de protection des chantiers et de leurs abords.

Rester vigilant et prendre en compte ces signaux pour adapter son comportement au volant est la meilleure façon de garantir sa sécurité ainsi que celle des agents qui travaillent aux abords des chantiers.

---

## – III –

# Des règles spécifiques à respecter

---

***La mise en oeuvre d'un chantier sur le réseau routier ou autoroutier est un moment particulier pour l'usager ; il implique une utilisation momentanément différente du réseau. Pour limiter les risques induits par cet événement - pour ceux qui y travaillent comme pour l'automobiliste - un certain nombre de règles doivent être respectées.***

Les travaux irritent souvent les automobilistes, qui les considèrent comme une source de ralentissement, et donc de perte de temps. Et il est vrai qu'ils se traduisent par des contraintes supplémentaires pour les usagers. Mais un chantier induit des risques particuliers qui imposent des mesures accrues de sécurité.

### **Il implique des conditions de circulation exceptionnelles :**

- Modification de la signalisation
- Réduction du nombre de voies
- Changement de sens de la circulation
- Suppression de la bande d'arrêt d'urgence...
- Limitation de vitesse

Les panneaux de signalisation spécifiques - toujours placés en amont du chantier et rappelés au droit du chantier- informent les usagers du chantier à venir et donc des risques particuliers qu'il comporte. Chacun doit alors adapter son comportement routier en conséquence :

#### - dès l'annonce du chantier ;

- réduire immédiatement la vitesse du véhicule
- prendre connaissance et respecter les consignes de sécurité délivrées par les panneaux d'information et de signalisation

#### - Pendant la traversée du chantier ;

- respecter les limitations de vitesse spécifiques
- respecter les distances de sécurité
- rester vigilant de manière à anticiper tout danger lié aux travaux ou aux conséquences liées à l'imprudence des autres automobilistes (heurt d'un obstacle, dérapage sur des graviers etc.)
- redoubler de prudence en cas d'intempéries.

Outre ces règles spécifiques de conduite aux abords des chantiers, il est fortement conseillé aux usagers de se renseigner sur les travaux prévus sur leur trajet avant leur départ. (bison futé, sites des autoroutes )

---

## - IV -

# Le rôle des agents d'exploitation des routes et autoroutes

---

***Les personnels routiers et autoroutiers sont souvent conduits à travailler à proximité, voire au cœur des flux de circulation les plus importants. Leur rôle, souvent méconnu, est pourtant primordial sur les routes de France car ils assurent un service permanent afin d'offrir sécurité et confort aux usagers.***

Les agents d'exploitation des DDE et des sociétés d'autoroutes sont des professionnels au service des usagers des infrastructures routières. Ils sont les garants d'un déplacement confortable et sûr et ils oeuvrent jour et nuit, par tous les temps, pour maintenir la qualité du réseau.

Leur rôle se décline essentiellement sur deux types de missions :

- L'entretien courant :

- les patrouilles
- la pose de balisage pour les travaux
- la propreté de l'autoroute, des routes et des aires
- l'entretien des bâtiments et des installations

- Les interventions d'urgence :

- en cas d'incident/d'accident (sécurisation de la zone, première assistance)
- pour faire face aux conditions particulières de circulation liées à la météo : viabilité hivernale, inondations, chutes d'arbres ...

Chaque année, des centaines d'accidents touchent ces professionnels qui travaillent à la sécurité et à l'entretien des routes et autoroutes de France. Quand les règles aux abords des chantiers ne sont pas respectées, c'est également le travail et surtout la sécurité de ces hommes qui ne sont pas respectés.

### **Reportage sur le vécu au quotidien**

*« Il faut faire très attention, car les camions, les voitures et surtout les motos viennent vite. [...] Les gens nous serrent assez facilement, certains sont assez sympas, mais d'autres n'en ont rien à faire de nous ».*

*« Les gens étant pressés de rentrer chez eux pour déjeuner, trouvent qu'on crée trop d'obstacles, et nous insultent clairement. »*

*« Il nous est arrivé de recevoir des canettes de bière, ils sont sur la route on a pas le droit de les déranger sur la route. Il faudrait que les gens comprennent qu'on est là sur la route pour leur bien-être. Certaines personnes ne comprennent pas qu'on est là pour leur rendre la route agréable. »*

### **Raymonde MORIET, responsable de subdivision, DDE du Maine et Loire**

*« Les agents d'exploitation ont l'impression de ne pas être reconnus du public et que leur métier n'est pas pris en considération. Alors de manière générale on peut demander aux automobilistes d'être attentifs aux gens qui travaillent sur le bord de la route ou sur la chaussée en respectant scrupuleusement les indications, parce que rouler à 30 km/heure ou à 50 km/heure, c'est autrement plus sécurisant que quelqu'un qui passe en faisant un bras d'honneur à 90 km/heure, et cela se voit régulièrement. »*

### **Témoignage de Bertrand OHRON – Chef d'équipe, DDE du Maine et Loire**

*« J'interviens surtout en tant que chef d'équipe pour protéger les services de secours qui sont déjà sur place et puis les automobilistes qui arrivent derrière.*

*Tant que les automobilistes ne voient pas les accidents ou tant qu'ils ne comprennent pas le pourquoi de notre présence, ils ne ralentissent pas toujours et c'est souvent ce qui crée le suraccident. Soit ils freinent trop vite et puis ça créent des accidents par l'arrière, soit ils ne ralentissent pas assez et viennent trop vite sur le point d'intervention, ce qui est dangereux pour les services de secours, les pompiers ou les ambulanciers qui eux sont concentrés sur le secours qu'ils portent aux gens et non pas à regarder la route et la circulation.*

*Je recommande à tous les automobilistes qui rencontrent des services d'intervention comme le nôtre, de lever le pied dès qu'ils voient des gyrophares [...]. On est là pour protéger des vies, pour protéger des personnes qui sont au secours d'autres personnes. Il faut donc lever le pied, rester cool et toujours vigilant pour éviter l'accident, le suraccident et arriver au bout de sa route.»*

---

- V -

## **Des journées de sécurité routière aux abords des chantiers « Je travaille pour vous, faites attention à moi »**

---

***A l'initiative de chaque acteur et partenaire, des journées de sensibilisation auprès du grand public sont consacrées à la sécurité aux abords des chantiers. « Je travaille pour vous, faites attention à moi » est le thème de cette opération.***

Pour la troisième année consécutive, le Ministère de l'Équipement et ses partenaires - l'Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes (ASFA), le Syndicat des Equipements de la route (SER), les Autoroutes du Sud de la France (ASF), la Société des Autoroutes Estérel, Côte d'Azur, Provence, Alpes (Escota), la Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France (SANEF), la Société des Autoroutes de Paris Normandie (SAPN), Les Autoroutes Rhône-Alpes (AREA), ATMB (Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc), les Autoroutes Paris-Rhin-Rhône, Société Française du Tunnel Routier du Fréjus (SFTRF), la Société Marseillaise du Tunnel du Prado Carénage (SMTPC), l'Autoroute de Liaison Seine-Sarthe (ALIS), la Compagnie Eiffage du Viaduc de Millau (CEVM), la Société d'Exploitation du Périphérique de Lyon (EPERLY), la Société d'Exploitation de l'autoroute A14 (VIA AUTOROUTE), l'Union des Syndicats de l'Industrie Routière Française (USIRF), la Compagnie Financière et Industrielle des Autoroutes (Cofiroute) et BP - mènent une campagne d'information sur le terrain.

Cette démarche vise à sensibiliser les usagers de la route aux risques qu'ils encourent aux abords des chantiers et aux risques encourus par les personnels d'exploitation lorsque les vitesses autorisées à l'approche et le long des chantiers ne sont pas respectées.

A leur initiative, les partenaires diffusent et utilisent les mêmes outils de communication, affiches, dépliants, vitrophanie autour du même slogan « Je travaille pour vous, attention à moi ». Les radios d'autoroutes et certaines radios locales diffusent des modules pré-enregistrés (témoignages d'usagers de la route et d'agents, interviews d'experts, messages de sensibilisation) traitant des questions de sécurité routière aux abords des chantiers.

Les Directions départementales de l'équipement et les sociétés d'autoroutes organisent également au cours de l'année des actions de sensibilisation sur le terrain et diffusent largement le dépliant d'information.

Enfin, des éléments d'information sont également relayés par le site de la Sécurité routière. [www.securiteroutiere.gouv.fr](http://www.securiteroutiere.gouv.fr) et par les sites Internet partenaires de la Sécurité routière, notamment [autoroutes.fr](http://autoroutes.fr), [mappy.fr](http://mappy.fr), [viamichelin.fr](http://viamichelin.fr) etc. ainsi que par Bison futé.



# JE TRAVAILLE POUR VOUS, ATTENTION À MOI

**Journées de la Sécurité routière aux abords des chantiers**  
Soyez vigilants aux abords des chantiers, respectez les règles du code de la route.



**CHANGEONS**

- **gardez une distance de sécurité équivalente à 2 secondes** avec le véhicule qui vous précède, c'est-à-dire de l'ordre de 100 mètres, afin de mieux distinguer les signaux et anticiper toute anomalie ;
- **redoublez d'attention** en cas d'intempéries.

> Contrairement aux idées reçues, certains chantiers sont mis en place ou se poursuivent **la nuit**. Or, la nuit, le champ visuel et l'attention diminuent, en raison de la fatigue et de l'obscurité. Soyez plus que jamais prudent.



### Pour anticiper les événements

#### Sur autoroute

- Écoutez les radios d'informations trafic 107.7 FM.
- Soyez attentif aux messages diffusés sur les panneaux à messages variables placés au-dessus des chaussées.

#### Sur route

- Informez-vous par la presse et les radios locales sur la localisation des chantiers en cours et sur les consignes de sécurité à respecter.

Pour en savoir plus :

[www.securiteroutiere.gouv.fr](http://www.securiteroutiere.gouv.fr)



**CHANGEONS**

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS,  
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DU TOURISME ET DE LA MER,  
DIRECTION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CIRCULATION ROUTIÈRES  
LA GRANDE ARCHE – 92055 PARIS – LA DÉFENSE

Les informations figurant dans ce document sont données à titre indicatif.

Avec la participation de :



**CHANGEONS**

**QUELLE CONDUITE AUX ABORDS  
DES CHANTIERS ?**



**JE TRAVAILLE  
POUR VOUS,  
ATTENTION  
À MOI**

Personnels d'exploitation de la route, patrouilleurs autoroutiers, pompiers, forces de police, gendarmes, dépanneurs... Ils interviennent 24 h/24 h sur nos routes pour des missions aussi diverses qu'indispensables : entretien des routes, intervention d'urgence, travaux de réfection, etc. Mais travailler aux bords des routes ou au cœur de la circulation n'est pas sans risque, et les accidents sont nombreux.

Ils travaillent pour vous, pour plus de confort et de sécurité sur les routes, faites attention à eux !



44 % des automobilistes dépassent de plus de 20 km/h les limitations de vitesse autorisée sur les chantiers et 20 % ne respectent pas les distances de sécurité. Pourtant, les quelques secondes gagnées en roulant un peu plus vite sont dérisoires au regard de la vie d'un agent d'exploitation.

## Des risques réels

> Un chantier ou une intervention d'urgence génère des conditions de circulation exceptionnelles :

- suppression de la bande d'arrêt d'urgence ;
- réduction du nombre de voies amenant à une augmentation du trafic et à des ralentissements ;
- changement des sens de circulation, etc.

> Une vigilance trop faible de la part du conducteur peut s'avérer dangereuse... :

- heurter un obstacle ;
- déraiper sur des graviers ;
- être surpris par manque d'anticipation.

> ...et entraîner des conséquences dramatiques :  
• renverser un agent d'exploitation.



**Attention !** Les accidents se produisent le plus souvent lors de l'installation du balisage du chantier ou d'une zone d'intervention d'urgence. Les risques sont donc plus élevés pour les agents qui ne sont pas protégés au cours de cette mission de délimitation.

## Quelle conduite à tenir à l'abord d'un chantier ?

> Adaptez votre conduite aux circonstances. La sécurité passe par le respect des règles et des hommes, dès en amont du chantier :

- respectez les consignes de sécurité délivrées par les panneaux de signalisation ;



Travaux : prudence



Annonce de signaux lumineux réglant la circulation



Projection de gravillons



Chaussée rétrécie



Flèche lumineuse de rabattement

• **réduisez votre vitesse :**

- elle rend le véhicule moins maniable ;
- elle augmente la distance d'arrêt ;
- elle réduit le champ visuel du conducteur, qui anticipe moins les obstacles et le danger ;

- redoublez de vigilance lorsque vous apercevez un **gyrophares allumé.**

> Pendant la traversée du chantier :

- **conservez une vitesse modérée** jusqu'à la sortie du chantier ;
- **restez vigilant et concentré** afin de pouvoir anticiper tout danger lié aux travaux ou aux autres automobilistes ;
- **n'empiétez pas sur la bande d'arrêt d'urgence ;**